

*Abbeville le 25 septembre 2017*

*Communiqué de l'ASK Abbeville Somme Karting*

*Suite à la décision de la municipalité Abbevilloise sur l'utilisation du site sportif de karting d'Abbeville, de faire le transfert de l'aire d'accueil de moyen séjour d'Abbeville pour une durée estimée à un mois, et ce sans aucune concertation préalable, il a été porté à notre connaissance par courrier électronique de la DLVA moins d'une semaine avant l'application de cette délibération qui touche le monde associatif, dont particulièrement la nôtre.*

*C'est donc contraint et forcé qu'en tant que président de l'association Abbeville Somme Karting responsable de la réglementation que je me vois dans l'obligation de suspendre la pratique de la discipline sur le site à partir de ce lundi 25 septembre 2017, jusqu'à une date qui m'est encore inconnue*

*Le président.*